



**HAL**  
open science

## Une "sémantique de l'énonciation", sans doute

Dominique Ducard

► **To cite this version:**

Dominique Ducard. Une "sémantique de l'énonciation", sans doute. Alain Rabatel, Alice Ferrara-Léturgie, Arnaud Léturgie. La sémantique et ses interfaces, Lambert-Lucas, 2015, 978-2-35935-129-3. hal-01114466

**HAL Id: hal-01114466**

**<https://hal.science/hal-01114466>**

Submitted on 25 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Une « sémantique de l'énonciation », sans doute**

---

**Dominique DUCARD**Université Paris-Est Créteil, Céditec EA 3119

---

L'intitulé *sémantique de l'énonciation* est emprunté à Benveniste, qui l'utilise, à ma connaissance, une seule fois dans l'un de ses derniers articles (1974 : 66), qu'il termine par un appel à un « dépassement » de la linguistique du signe, d'un côté par la prise en compte dans la signifiante de la dimension sémantique du discours, opposé à la dimension sémiotique, et à « l'élaboration d'une métasémantique » sur la base de « la sémantique de l'énonciation », ceci dans « l'analyse translinguistique des textes, des œuvres ». « L'ordre sémantique, dit-il dans ce même article, s'identifie au monde de l'énonciation et à l'univers du discours » (1974 : 64). Si la double signifiante du sémiotique et du sémantique a été souvent commentée, le second versant du dépassement, avec l'apparition d'une sémantique de l'énonciation, est resté dans le vague de sa formulation. Henri Meschonnic en a retenu l'aspect programmatique, y voyant une annonce analogue à celle de Saussure envisageant la nouvelle science sémiologique, et il situe sa poétique du rythme dans cette voie (Meschonnic 1970) ; récemment Jean-Michel Adam (2011) est revenu sur le texte de Benveniste et présente l'*analyse textuelle des discours* comme un développement de la « translinguistique des textes », définissant son approche comme une « théorie générale qui porte autant sur la description et la définition des différentes unités que sur les opérations de textualisation dont, à tous les niveaux de complexité, les textes portent la trace » (Adam 2011 : 145). Dans son article il se centre sur la réception du programme benvenistien dans les années soixante-dix, en citant la poétique de H. Meschonnic, la théorie du discours selon T. Todorov, la sémanalyse de J. Kristeva et la linguistique du discours de R. Barthes. Tous reprennent l'idée d'une translinguistique, diversement interprétée. Rappelons que le terme a

été introduit avec la lecture de Bakhtine par J. Kristeva, en traduction de *metalingvistica* et que Kristeva l'utilise dès 1968<sup>1</sup>. Celle-ci a déclaré par la suite que la sémanalyse correspondait à ce que Benveniste appelait sémantique et translinguistique, en se référant à l'article de 1969. Je pense personnellement que Benveniste avait en tête, en écrivant sa conclusion, les travaux de J. Kristeva, dont il était alors très proche. Il termine d'ailleurs en mentionnant « une sémiologie de “deuxième génération” ».

Au plus près du texte, je suivrai ce que dit Aya Ono dans sa thèse sur la notion d'énonciation chez Benveniste. Elle voit dans la *sémantique de l'énonciation* l'ouverture des études linguistiques au « sujet », à « l'histoire » et à la « société » : « Étant la clef de l'ouverture vers l'univers du discours, la notion d'énonciation outrepassa celui-ci pour atteindre d'autres horizons, vers des dimensions qui *organisent* le discours » (Oyo 2007 : 135), avec un intérêt pour l'anthropologie, la mythologie, la théorie littéraire, la psychologie et la psychanalyse.

### 1. Énonciation et référenciation

Quand Benveniste évoque la « réalité du discours », il met en avant l'acte de parole mais insiste aussi sur le fait que dire c'est dire quelque chose à propos de quelque chose pour quelqu'un, en situation et par le dialogue, introduisant ainsi le sens de la référence en discours, qu'il nomme l'*intenté*. C'est ici que je situerai la notion de *valeur référentielle*, dans la théorisation d'Antoine Culioli, non pas pour avancer que celui-ci a pris le relais de la sémantique de l'énonciation anticipée par Benveniste – sachant que Culioli s'est toujours démarqué de quelque prédécesseur que ce soit – mais pour envisager celle-ci au regard de la linguistique des opérations énonciatives.

La Référenciation – avec la Représentation (Re-présentation) et la Régulation – constitue l'une des trois dimensions de *l'activité signifiante de langage* que cherche à saisir la linguistique de l'énonciation, à travers la diversité des langues, des textes et des situations, selon la formulation qui sert à définir son objectif scientifique. Il convient d'insister sur le langage vu comme une activité (*Tätigkeit* chez Humboldt ou *energeia*), c'est-à-dire comme processus et comme action ; l'énonciation

1. Voir Julia Kristeva, « Le texte clos », *Langages*, n° 12, p. 103-125.

est un cours d'action qui met en jeu des images mentales, des *phantasmata*, informées par les marqueurs linguistiques qui en sont les représentants. Dire que cette activité est signifiante rejoint la double signifiante de Benveniste, en langue et en discours, comprise alors comme la formation du sens des énoncés en fonction de la signification des mots.

Cette activité est signifiante aussi parce qu'elle implique une intention de signifier, ce qui ne veut pas dire qu'elle doit être assimilée à l'expression d'un sens déjà là. Dans l'intrication des mises en relation effectuées au cours de l'activité énonciative s'exerce un ajustement entre formes et significations, pour un autre et en vue de ce qui est visé, qui relève d'une mesure de ce que *vaut* une forme signifiante *pour* ce à quoi elle se *réfère*. Nous tissons ainsi des liens entre le sens des choses et les mots pour les dire, sans poser un monde en préalable au langage, mais en nous questionnant, à partir de notre praxis, de notre expérience et des frayages opérés par le langage dans l'exercice de la parole et du discours, sur la signification des formes en rapport avec le sens que nous leur attribuons dans leur relation à ce que nous pensons ou voulons leur faire dire sur le monde.

La valeur de valeur référentielle renvoie à la valeur de vérité en logique mathématique (*Wahrheitswert*, Frege), mais il s'agit alors de ce qui est asserté comme étant le cas : l'état de choses qui est en cause, le fait discutable, *casus* et *causa* (lat. *casus* : ce qui arrive, une affaire, et *causa* : cause, procès, affaire, aussi *causari* : plaider une cause, qui a donné *causer* : argumenter puis bavarder ; angl. *state of affairs*, all. *Sachverhalt*, *Sache* : chose, fait, affaire, peut aussi signifier cause, motif d'engagement ; Wittgenstein utilise également *Sachlage* : situation, état des lieux et *Tatsache* : fait).

Parler de valeur référentielle c'est aller à l'encontre de tout représentationnalisme et de tout référentialisme directs. Les représentations, auxquelles nous n'avons qu'un accès indirect par la médiation sémiotique des formes linguistiques qui en sont les représentants et les déterminants, relèvent, dans la théorie, du niveau dit notionnel. L'objectif sera donc de tenter de cerner la notion par une étude du jeu des marqueurs linguistiques, dans des contextes et des situations qui font varier la forme et l'interprétation des occurrences notionnelles, par une observation raisonnée, et d'en donner, si possible, une représentation formalisée.

## 2. Le recours à la glose

L'une des voies d'accès à la notion, dans la démarche d'analyse, et que je voudrais mettre en avant ici, est celle de la *glose métalinguistique*, à côté des manipulations expérimentales et de l'analyse compositionnelle et distributionnelle. Cette glose assure le passage entre la glose inhérente à l'activité discursive et la formalisation et fait le lien entre la position d'extériorité adoptée par le linguiste et la position interne / externe qui est celle de tout sujet énonciateur. A. Culioli dit ainsi que « par le biais de la glose, on peut passer à une espèce de commentaire argumenté qui serait presque un traité de linguistique, presque l'amorce d'une métalangue. » ; il dit également, à propos de ce qu'il appelle alors l'épilinguistique : « L'épilinguistique, c'est lorsque les énonciateurs sont des linguistes sans le savoir, et l'activité métalinguistique, c'est lorsque les linguistes restent des énonciateurs, mais en le sachant. » (Culioli 1977-1978 : 37). Je ferai une distinction entre ce qui relève de l'attention aux formes d'énonciation dans le cours du discours, que je qualifierai d'épi-métalinguistique, et réserverai l'épilinguistique, plus exactement l'épilangagier, à l'activité non réfléchie de frayages et de mises en relation de formes significantes qui correspond à un processus qualifié par A. Culioli de *prolifération*, de *foisonnement* ou d'*expansion*, ou encore, en anglais, de *drift* – terme emprunté à Sapir – pour dire que les formes produites génèrent d'autres formes et d'autres significations, par dérivation et association<sup>2</sup>.

La glose épi-métalinguistique est comprise dans l'activité discursive, qui procède, dans le temps de la prédication, par évaluation de ce qui s'énonce, évaluation de la validité dans l'opération de *validation* (le valide ou le validable), évaluation de la valeur dans l'opération de *valuation* (le valable). Il y a continuité et gradient dans la réflexivité au cours de l'énonciation, depuis l'estimation de la valeur référentielle d'un désigné jusqu'au jugement métalinguistique sur les façons de dire : entre le parti pris des choses et le compte-tenu des mots (Ponge).

Je voudrais exemplifier mon propos en partant d'une glose « naturelle » fabriquée par Culioli autour de la notion de

2. Ce processus est conçu sur le modèle neurobiologique de l'épigénèse (Changeux, Danchin, Courrèges).

<doute> pour rendre compte de la locution *sans doute*, et je compléterai par quelques textes extraits de la presse écrite.

Tu as, sans doute, raison, mais il faudrait encore le prouver. C'est donc probable, mais ce n'est pas sûr au sens précis de assuré.

Je ne me méfie pas, mais je n'ai pas confiance. Je ne m'engage pas, je me tiens à distance ; je garde mes distances, parce que j'ai des doutes, et que je me refuse à courir des risques : je refuse de mettre mes espoirs dans une entreprise incertaine.

Bref, le doute qui m'habite me fait redouter quelque soudaine trahison, une promesse qui se dérobe, transformant l'espoir en désespoir. Le douteux dissimulait du redoutable. J'hésitais, sans plus, mais, voilà que le soupçon et la crainte rongent mon hésitation.<sup>3</sup>

Cette glose déplie la signification du *sans doute* par une reformulation consécutive qui explicite le caractère probable et non assuré de l'état de chose en question, et elle crée un champ notionnel autour de la notion de <doute>, qui renvoie à un état cognitivo-affectif centré sur l'indécision face à l'incertain et la crainte de ce qui est envisageable. Ce champ notionnel est plus large que celui qui est activé par des relations de type morphologique et lexical (par synonymie ou antonymie) et la glose n'est pas une simple paraphrase. Dans son ensemble elle relève de l'épi-métalinguistique, ici rejoué par le linguiste, avec un passage au niveau métalinguistique, par exemple avec l'entraînement explicatif de « c'est donc probable » qui suit l'assertion modalisée avec « sans doute », avec un *donc* catégorisé dans des études sur la conséquence comme métadiscursif<sup>4</sup>, puis une reprise autonymique sur le mot *sûr*, avec une bivalence de ce mot, pris dans deux relations (*ce n'est pas sûr/sûr au sens de assuré*).

La glose lexicographique permet d'explorer ce champ notionnel : le dictionnaire *Le Petit Robert de la langue française* (2015) définit le doute comme « l'état de l'esprit [...] qui est incertain de la réalité d'un fait, de la vérité d'une énonciation, de la conduite à adopter dans une circonstance particulière » ; en ancien français, *grant doute* signifie la crainte (1050, *Alexis*, éd. Ch. Storey, p. 300) ; *estre en doute* est employé pour

3. Note manuscrite communiquée aux participants du séminaire TOPE (Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives), Inalco, Paris, 30 mars 2012.

4. Voir la synthèse de Charlotte Hybertie (1996), pages 8 à 23 pour les valeurs de *donc*.

être dans l'hésitation, l'incertitude (1155, Wace, *Brut*, éd. I, Arnold, p. 515) ou encore, fin du XV<sup>e</sup> s. *mille doubtte* dit le soupçon, la méfiance (Commynes, éd. J. Calmette, II-VI, t. 1, p. 128)<sup>5</sup>. *Le Robert historique* (Rey 1992) précise que le verbe, transitivement, à la forme pronominale et en emploi absolu, était d'abord employé pour « craindre » (participe *douté* : craint), doublé dans cet emploi par *redouter* après le XVI<sup>e</sup> s. La signification de crainte, appréhension, pour *doute*, est mentionnée dans les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie française*, du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

On peut également recourir aux bases de données lexicographiques, avec les séries de mots signalés comme des équivalents ou voisins de *doute*, et dont le degré de proxémie, dans les dictionnaires de synonymes, est visualisé sous forme de graphes, avec des zones géométriques plus ou moins denses<sup>7</sup>, que nous présentons ici linéairement :

indécision / incertitude / hésitation / tâtonnement / vacillation / flottement / balancement

méfiance / défiance / scepticisme / suspicion / soupçon

crainte / inquiétude / appréhension / affres

ombre / obscurité / équivoque / clair-obscur

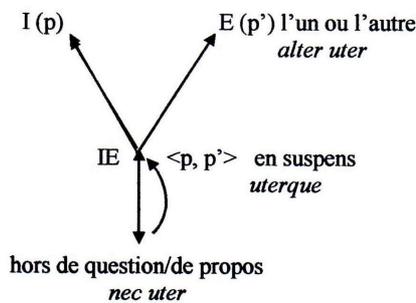
A. Culioli a esquissé la forme schématique de <douter>, pour rendre compte de *sans doute*, avec un commentaire qui s'appuie sur le graphe de la bifurcation dans la décision assertive (Culioli 2008 : 132-137). Ce schéma est une application de

5. Références données dans le *Trésor de la Langue française informatisé* en ligne.

6. « Le doute où je suis qu'il ne luy arrive du mal fait que je le quitte point. » (Édition de 1694), « Dans le doute d'un accident fâcheux, il faut prendre ses précautions. » (Édition de 1832). Voir *Dictionnaires d'autrefois*, en ligne.

7. Nous renvoyons au portail lexical du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicographiques), qui donne accès en ligne à des outils de recherche en lexicographie. Voici, à partir d'une base de données obtenue par fusion de plusieurs dictionnaires de synonymes, les mots signalés comme sémantiquement proches de « doute » : *incertitude, défiance, hésitation, indécision, scepticisme, tâtonnement, soupçon, ombre, obscurité, méfiance, indétermination, crainte, vacillation, perplexité, irrésolution, incrédulité, clair-obscur, suspicion, supposition, scrupule, pyrrhonisme, jalousie, incroyance, flottement, embarras, appréhension, affres, équivoque*. Et pour les antonymes : *affirmation, assurance, certitude, confiance, connaissance, conviction, croyance, dogme, décision, foi, persuasion, religion, résolution, évidence*.

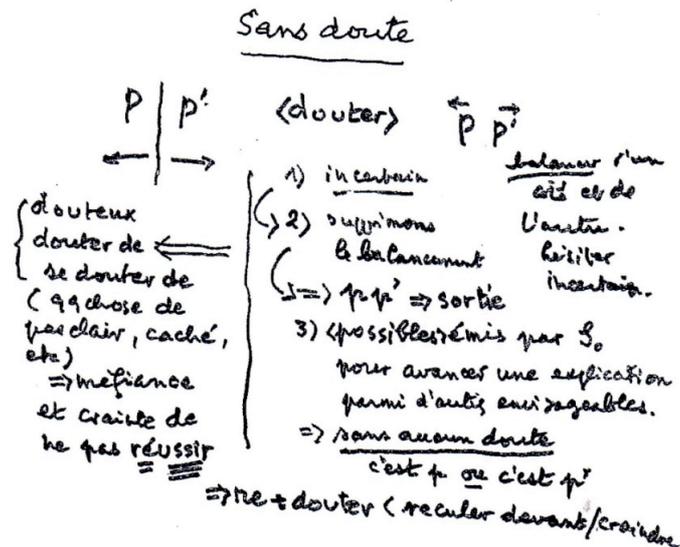
la construction d'un domaine notionnel, qui comprend une zone d'intériorité (I : ce qui est le cas), une zone d'extériorité (E : ce qui est autre que le cas ou n'est pas le cas ou est nul) et une zone frontière, ramenée ici à un point d'indifférenciation (IE), quand il n'y a pas engagement dans I ou dans E, par exemple pour l'interrogation. Il simule le choix entre des possibles, avec des chemins d'accès et une valeur distinguée et une seule quand il y a assertion stricte (p ou p' est le cas)<sup>8</sup>. La flèche vers le bas indique une sortie du domaine de validation, en dehors de l'assertion de ce qui est le cas ou non, avec les formes intensives de l'exclamation.



Graphe de la décision assertive

Avec la modalisation il y a mise à distance, le sujet énonciateur se positionne à la pointe de la bifurcation, en position décrochée, et envisage des possibles, dont il pose l'existence fictive, sans sélection d'une valeur préférée, quand il y a doute, sans issue, avec un balancement entre les chemins d'accès (latin *dubitare* : hésiter entre deux choses, dérivé de *dubius* : hésitant, indécis, incertain, dérivé de *duo* : deux), représentés par les valeurs p ou p' (autre que p). Le *sans* de *sans doute* n'élimine pas le doute mais suspend le balancement en engageant le sujet vers une zone (I ou E, correspondant à p ou p'), d'où la valeur de probabilité qui apparaît. Il convient ici de noter qu'un changement d'intonation et de mimique peut orienter vers l'acquiescement ou la réticence, sans emporter l'adhésion complète qu'exprime *sans aucun (nul) doute* (pas de doute, hors de doute), dans une totale certitude.

8. P correspond, à titre indicatif, au « contenu propositionnel » de l'énoncé.



Forme schématique de sans doute

Les dictionnaires opposent ainsi deux valeurs pour définir la locution adverbiale *sans doute* : une valeur affirmative (*assurément, certainement*), qualifiée de vieillie et dont il est dit qu'elle s'est atténuée, et une valeur dubitative définitive ou provisoire (*probablement, certes, je vous l'accorde*, avec un *mais* attendu)<sup>9</sup>. Le schéma, dans la note manuscrite d'A. Culioli reproduite ci-dessus<sup>10</sup>, figure la tension entre deux

9. À noter que le *Dictionnaire du Moyen-Français (1330-1500)* mentionne les deux locutions *sans doute* et *sans nulle doute* pour signifier « assurément, certainement » (en ligne). Le *Dictionnaire de l'Académie française*, dans son édition de 1764, dit de *sans doute*, employé adverbiallement, qu'il signifie « assurément » : « Il arrivera sans doute aujourd'hui. », et avec *que* : « Sans doute qu'il n'a pas songé à ce qu'il disait quand... ». L'édition de 1798 donne pour « assurément » un autre exemple : « Viendrez-vous demain ? Sans doute. », et l'auteur ajoute, avec l'exemple de 1764 : « Signifie aussi, Selon toutes les apparences », que l'on retrouve en 1832. L'édition de 1932 apporte une précision intéressante à propos de la valeur « assurément, certes » : « On dit plus souvent *Sans aucun doute, sans nul doute* » (v. *Dictionnaires d'autrefois*, en ligne). Ces indications dictionnaires ne sont pas suffisantes, en raison notamment du contexte trop étroit des exemples donnés, et une étude diachronique reste à faire.

10. Note manuscrite distribuée lors du séminaire TOPE (Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives), Inalco, Paris, 30 mars 2012.

pôles opposés et une double orientation qui simule le mouvement alternatif.

L'hypothèse explicative, dans ce cadre, est que si le *sans* n'annule pas le sens représenté dans l'emploi du prédicat <doute> en référence à un état intrasubjectif qui associe l'appréhension, le tremblement de la crainte (*craindre* vient du latin classique *tremere* : trembler), à l'incertitude, contrairement à ses expressions voisines comme *sans hésitation*, *sans méfiance*, *sans peur*, c'est que l'énonciateur construit l'existence d'une valeur assertive possible en maintenant la coexistence de valeurs alternatives ; avec *sans doute* l'oscillation est suspendue sur un point d'interrogation (comme dans la construction syntaxique avec une interrogative indirecte, considérée comme classique et littéraire : *je doute si...*).

Comme le *sans doute* n'est pas une suppression du doute sans reste, il permet la contre-orientation, sur le mode de la concession, avec un ajout. C'est ce qui apparaît avec cet exemple d'une reprise métalinguistique dans la réponse du chanteur breton Alan Stivell à la question d'un journaliste :

- Vous chantez “On est Européen sans doute”. Où est le doute ?
- C'est effectivement l'ambiguïté de l'expression, “sans doute”, donc avec aussi un doute. Je crois beaucoup à l'Europe. Mais c'est bien aussi de reprendre le point de vue d'autres gens : les Britanniques hésitent entre USA et Europe, et c'est bien normal. Ils ne voient pas ce qui les rapproche plus d'un Grec que d'un Américain. Mais notre lien commun est d'être en Europe.

Le titre de l'article, lui, fait pencher la balance vers le certain : « La celtitude, sans doute ; FOLK-ROCK Alan Stivell joue demain pour la Saint-Patrick à Villenave d'Ornon » (*Sud Ouest*, jeudi 11 mars 2010). L'approximation de la certitude, avec une marge d'incertitude, est ainsi explicitée dans cette déclaration d'un ministre des Transports après un accident ferroviaire : « Il y a sans doute cinq victimes, même si les travaux de désincarcération ne sont pas entièrement terminés ; il y a donc peut-être encore un petit doute » (Dépêche de l'AFP, Agence France Presse). Dans les deux cas le *donc* d'entraînement introduit un ajout explicatif sur la signification du *sans doute*, dans son emploi en référence à la situation.

La glose du linguiste simule l'activité épi-métalinguistique dans la génération de texte par le dépliement et déploiement de la signification. C'est une façon d'ex-pliquer ce qu'im-plique la

signification, qui fait écho à cette remarque de Wittgenstein : « “La signification d’un mot est ce qu’explique l’explication de la signification.” En d’autres termes : si tu veux comprendre l’emploi du mot “signification”, considère ce que l’on appelle “explication de la signification” » (2004 : 213). Remarque que l’on peut coupler avec une autre, plus connue : « Pour une large classe de cas où il est utilisé – mais non pour tous – le mot “signification” peut être expliqué de la façon suivante : La signification d’un mot est son emploi dans le langage » (2004 : 50), il en résulte que « l’explication de la signification » [d’un mot] est l’explication de « l’emploi [de ce mot] dans le langage », ou plus précisément dans ce qu’il nomme « la famille des jeux de langage », le jeu de langage (*Sprachspiel*) étant défini comme « l’ensemble formé par le langage et les activités avec lesquelles il est entrelacé » (2004 : 31).

Je citerai, en écho, Benveniste, déclarant : « Le sens d’une phrase est son idée, le sens d’un mot est son emploi (toujours dans l’acception sémantique) ; à partir de l’idée chaque fois particulière, le locuteur assemble les mots qui dans *cet* emploi ont un “sens” particulier [...] Si le “sens” de la phrase est l’idée qu’elle exprime, la “référence” de la phrase est l’état de choses qui la provoque, la situation de discours ou de fait à laquelle elle se rapporte et que nous ne pouvons jamais ni prévoir, ni deviner » (1974 : 226). Benveniste voyait ainsi la phrase comme un « événement évanouissant », sans emploi ; les travaux sur la phraséologie et les phénomènes de figement montrent que l’unité sémantique, dont les valeurs sont contextuelles, n’est pas limitée au mot.

### 3. Le doute en discours

Je voudrais évoquer sommairement la façon dont les énonciateurs procèdent par glose dans quelques textes tirés d’un corpus de presse<sup>11</sup>, avec des discours qui thématisent la notion de doute dans son application à des secteurs tels que le sport, l’économie, la politique, la religion, le droit, la science et la technique : qu’est-ce que le doute quand on « parle sport » ou quand on « parle économie », etc. ?

Dans une chronique publiée dans le journal *La Croix*,

11. Corpus d’une trentaine d’articles recueillis à partir d’une requête simple avec le mot « doute » sur la base de données Europresse.

intitulée « Dignité du doute... »<sup>12</sup>, une journaliste commente le cas de l'un de ses amis, « chrétien engagé et témoignant d'une foi inébranlable » qui lui a confié « que lui qui n'avait jamais douté, était soudain pris de doutes, alors même qu'il priait davantage qu'à l'époque de sa vie super active. » Le discours vise alors à requalifier le doute, en retournant ce qui est fragilité, vulnérabilité, incertitude, désespoir, en force, persévérance et espérance, avec un doute qui « s'arrime » sur des appuis fermes, et en renouvelant le Pari de Pascal<sup>13</sup>.

Dans une autre chronique de *La Croix* titrée : « Croire et douter »<sup>14</sup>, le franciscain Gérard Guitton, là encore en réponse à un témoignage, situe le doute dans son rapport à la foi du croyant et à l'incroyance, dans une réflexion qui est une sorte de vulgarisation de la glose spécialisée que l'on peut lire dans un dictionnaire de théologie catholique.

Dans ces deux cas, à la question : Que faire avec le doute religieux ?, il est répondu par une réinterprétation du doute, intermittent ou perpétuel.

Le doute acquiert une autre vertu quand il est présenté comme inhérent à la démarche scientifique, allant d'incertitude en certitude dans « l'établissement des faits » puis en nouvelle incertitude, dans le questionnement scientifique, qui est une « mise en doute » de la croyance, et il est alors qualifié de méthodique et rationnel<sup>15</sup>.

Afin de se donner des règles de conduite, les intervenants dans un congrès de la compagnie des ingénieurs experts près la cour d'appel de Paris s'efforcent de répondre à la question « Qu'est-ce que le doute ? », dans la dynamique de l'expertise, en distinguant différents doutes selon des qualités différentes<sup>16</sup>.

12. Monique Hébrard, « Chronique : Dignité du doute... », *La Croix*, 16 septembre 2003.

13. Le Pari de Pascal est le nom donné au fragment 233 (édition Brunschvicg) des *Pensées* de Blaise Pascal.

14. *La Croix*, 16 avril 2011.

15. Denis Sergent, « Le doute est une valeur scientifique », *La Croix*, 15 oct. 2001. L'article rapporte les propos tenus lors d'un colloque sur le doute dans les sciences.

16. Le thème du congrès était « Le doute : une dynamique de l'expertise ? Sagesse, attitude ou méthode ? ». Un rapport en est fait dans la revue *Expert*, n° 79, juin 2008.

Dans un article du *Figaro* qui commence par cette phrase : « La France va mal. Non pas tant parce qu'elle serait en déclin, mais parce qu'elle doute d'elle-même »<sup>17</sup>, le journaliste passe en revue les bonnes et les mauvaises raisons qu'il y a de douter et donc les raisons qu'il y a de ne pas douter, expliquant ainsi de quoi est fait le doute.

Ces exemples, que nous ne pouvons développer ici faute de place, montrent comment un texte se glose en quelque sorte lui-même par expansion sémantique, le domaine notionnel du doute étant corrélé à ses co-domaines (certitude / incertitude, espoir / désespoir, confiance / défiance, assurance / crainte, etc.). Et nous pouvons glisser de l'épi- au méta- quand l'énonciateur s'explique avec les mots dans leurs emplois.

On peut ainsi lire et analyser ces textes du point de vue de l'activité signifiante en s'intéressant à la façon dont les énonciateurs produisent et interprètent les énoncés dans l'élaboration du sens de ce qu'ils disent en référence au monde dont ils parlent étant donné la signification qui est accordée aux mots de leurs discours. En termes saussuriens on peut dire que le sujet parlant opère par délimitations réciproques des signes entre eux, à quoi il convient d'ajouter : en référence à la situation et à l'état de chose en cause.

Un relevé des termes et leur mise en réseau sémantique, manuellement ou automatiquement pour de grands corpus, ne suffit pas à une analyse qui impose de raisonner sur les formes signifiantes pour chercher à comprendre l'activité de production et de reconnaissance interprétative de textes. Il faut étudier ce que Benveniste nomme leur « valeur d'utilisation syntagmatique », mettant la « propriété syntagmatique » de la langue entre la propriété d'être formée d'unités signifiantes et celle de pouvoir agencer ces unités de manière signifiante, entre le sémiotique et le sémantique, et il faut par ailleurs tenir compte des normes génériques et des types de discours, les valeurs culturelles étant comprises dans les valeurs référentielles.

17. Nicolas Beytout, « La France va mal. Non pas tant parce qu'elle serait en déclin, mais parce qu'elle doute d'elle-même. Elle doute de sa place dans le monde et de sa capacité à conserver son rang. Elle doute de son modèle de société, convaincue qu'il est le meilleur (on le lui a tellement ressassé !) », *Le Figaro*, 20 mars 2007.

#### 4. Signification et « coaptation »<sup>18</sup>

Une recherche plus systématique des « propriétés syntagmatiques » et des valeurs contextuelles est nécessaire pour pouvoir donner un commentaire plus complet de la signification du mot *doute*, pour ne retenir que la forme nominale<sup>19</sup>, dans ses emplois variés. Une exploration sommaire de la base Frantext<sup>20</sup> permet d'esquisser une possible reformulation métalinguistique de cette signification<sup>21</sup>. L'état cognitivo-affectif auquel renvoie la notion de doute dont le représentant est le marqueur *doute*<sup>22</sup>, est localisé par rapport à un patient, plus ou moins *sujet au doute* ; le sujet *a un doute* ou est *pris d'un doute*, celui-ci *entre* ou *pénètre en* lui, plus précisément dans son esprit, le siège du doute, et il peut *l'envahir* jusqu'à le *paralyser*. Le doute est objectivé sur le modèle de la perception sensible et se présente par degré d'amplitude ou d'intensité, d'*imperceptible* à *monumental* et *universel*, de *léger* à *obsédant* et *terrible*. L'état qualitatif se discrétise en doutes, par une localisation sur un objet, *sur* lequel il *porte*, ce qui détermine la qualité différentielle d'un doute par rapport à un autre. Si nous n'avons pas, dans la base textuelle, d'occurrences du mot déterminé par un numéral cardinal, nous avons deux occurrences de *plusieurs*

18. Ce mot signifie, en chirurgie, le rapprochement et ajustement des bords d'une plaie, des fragments d'un os fracturé ou de deux extrémités articulaires luxées, ou désigne, en anatomie, un dispositif formé de parties séparées et agencées fonctionnellement. Il est emprunté au latin *coaptatio* « ajustement de parties entre elles, harmonie », et l'acception d'« harmonie » est datée de 1542. Benveniste utilise ce terme, incidemment, à propos des contraintes de la combinaison des mots entre eux sur la formulation de « l'idée » exprimée par la phrase : « [...] en passant dans les mots, l'idée doit subir la contrainte des lois de leur assemblage ; il y a ici, nécessairement, un mélange subtil de liberté dans l'énoncé de l'idée, de contrainte dans la forme de cet énoncé, qui est la condition de toute actualisation du langage. C'est par la suite de leur coaptation que les mots contractent des valeurs qu'en eux-mêmes ils ne possédaient pas et qui sont même contradictoires avec ceux qu'ils possèdent par ailleurs. » (1974 : 227)

19. Il conviendrait de prendre aussi en compte les emplois et valeurs de *douter*, *douteux*, en s'interrogeant aussi sur *redouter* et ses dérivés.

20. Base textuelle en ligne FRANTEXT, ATILF - CNRS et Université de Lorraine.

21. Nous mettons en italiques les expressions et constructions avec *doute* relevées dans les exemples tirés de Frantext.

22. La notion théorique de marqueur, avec celle de trace, est exposée dans Ducard 2004 : 190-201.

*doutes*, dans deux textes du XVII<sup>e</sup> s., et onze occurrences de *beaucoup de doutes*. Et s'il apparaît que la valeur de *quelque doute* est vague, indéterminée : un cas de doute quelconque, dans *quelques doutes*, le pluriel ne marque pas une pluralité de doutes, mais plutôt une amplification<sup>23</sup>. Le groupe au singulier et le groupe au pluriel sont équivalents en nombre d'occurrences et se trouvent dans des contextes largement similaires mais pas entièrement interchangeables. Si le sujet qui est le siège du doute est passif, soumis à des forces internes (activité psychique) ou externes (perceptions), il est agent d'extériorisation de son état par l'action de la parole dans une relation inter-sujets : il *émet*, *exprime* ou *témoigne de*. Et il devient agent du doute quand il doute d'un autre et *met en doute* ce que celui-ci affirme. Il faut encore préciser que cet état est processuel et qu'il peut être déterminé aspectuellement : un doute *survient*, *naît*, *s'élève*, *s'éveille* ou *se dissipe*, *s'efface* et *disparaît*, ou *persiste*, *demeure*, *s'installe*, *s'enracine*.

Ces remarques ne sont que des indications pour entreprendre une étude plus approfondie des valeurs que contractent les mots entre eux en contact avec *doute* – par « coaptation » – dans les syntagmes dont ils sont les « intégrants », et chaque cooccurrence demanderait un examen spécifique des interactions sémantiques dans la mise en relation prédicative. Les opérations primitives à prendre en compte, dans l'analyse de cette relation, concernent l'agentivité, la localisation, l'identification et la qualification.

De plus chaque texte, dans son agencement signifiant et son rattachement à un discours et à un genre, impose son ordre propre sur le jeu possible des formes et des significations. C'est ainsi que les deux premiers articles de presse que nous avons mentionnés – deux chroniques du journal *La Croix* – relèvent, outre leur appartenance à un genre journalistique, du discours religieux et reprennent l'une des grandes questions théologiques, celle qui se trouve posée dans l'annonce d'une table ronde organisée par le Collège des Bernardins<sup>24</sup> : « Doute et foi

23. Benveniste parle de « pluriel amplifié » à propos du pluriel des première et seconde personnes, le « vrai pluriel » étant celui de troisième personne.

24. Le Collège des Bernardins, situé rue de Poissy dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est un ancien collège cistercien de l'historique Université de Paris. Il se présente comme « un lieu dédié aux espoirs et aux questions de notre société et à leur rencontre avec la sagesse chrétienne. » (Présentation dans le

peuvent-ils cohabiter ? », avec ces interrogations : « Le doute est-il un danger pour la foi ? Pourquoi doute-t-on lorsqu'on a la foi et de quoi ? Que faire du doute ? Comment la croyance peut-elle supporter le doute ? »<sup>25</sup>.

C'est ainsi que l'article de Gérard Guitton pose la question de la place du doute entre le croyant et l'incroyant, entre la foi et l'incroyance. Nous en donnerons le commentaire paraphrastique suivant, avec en italiques les mots et expressions du texte. S'appuyant sur le témoignage d'un non-croyant qui n'est *plus certain de son incroyance* et *avoue une pointe de doute*, il ré-identifie le doute, avec la prudence d'un *peut-être* à valeur de suggestion, à *une certaine forme de foi, un début de croyance en recherche*. Aspectualisé l'état devient processus, retrouvé du côté du croyant qui *se met à douter, a des moments de doute ou passe par le doute*. Au doute du sceptique qui tend à se généraliser dans la société contemporaine, avec le relativisme qui s'ensuit et l'égoïsme qui l'accompagne, est opposé un doute dont il faut reconnaître les *bienfaits*, quand il est associé à des valeurs morales d'humilité et de tolérance. Le doute, celui qui est localisé par rapport au croyant, est alors requalifié en doute *déstabilisateur* et *constructif*, et identifié à une *remise en question, interrogation constante, recherche de la vérité*. Aussi le doute est-il compatible avec *l'affirmation de la foi*, la certitude du credo, qui peut-être une certitude affaiblie mais qui repose sur la confiance en la parole divine, selon la doctrine chrétienne<sup>26</sup>. Nous pouvons supposer que l'une des réponses apportée par les théologiens invités à débattre au Collège des Bernardins était de cet ordre.

programme des activités). Y sont organisés des conférences et débats, des formations, des animations et des expositions artistiques.

25. Présentation du cycle : « Les nuits du savoir » dans le programme de la saison 2013-14.

26. Nous pouvons considérer le discours de la doctrine, sur les articles de la foi et du dogme, comme une glose spécialisée. L'article « Doute » du *Dictionnaire de Théologie catholique* (Paris, éditions Letouzey et Ané, 1902-1950, disp. en ligne) distingue ainsi la croyance-opinion, mêlée de doute, et la croyance-conviction, dont la certitude, qui tient moins à la perception objective, est subjective. Selon saint Thomas, à l'autorité duquel il est renvoyé, l'opinion, mêlée de doute, est une affirmation accompagnée de la crainte de se tromper, s'il y a certitude sans crainte de se tromper, c'est la croyance, au sens de foi (*fides*).

### Pour conclure

Dans la représentation de la notion de <doute> que nous avons esquissée, le mouvement corporel (balancement, oscillation, suspension) est manifeste. Je voudrais ainsi terminer en pointant une autre direction de recherche, de plus en plus présente dans les travaux d'A. Culioli, qui concerne l'hypothèse du *geste mental* sous-jacent à l'activité de langage en tant qu'activité symbolique de représentation. La modélisation par des graphes de nature topologique pour simuler, par analogie, des positions et des déplacements dans un espace abstrait est conforme à cette hypothèse. Le geste se fait alors geste métalinguistique.

Je citerai une partie de la conclusion d'A. Culioli, exposant sa démarche, lors de son intervention à la fin du colloque que nous avons organisé en 2005. De son programme de travail il dit qu'il « pose un lien indispensable entre la linguistique (langage, langues, etc.), l'anthropologie, la philosophie, le domaine de la psyché, la biologie, les disciplines formelles » (Ducard & Normand 2006 : 368). Le passage suivant vient après un développement sur la construction du graphe de la bifurcation :

Prenons un autre exemple de mise en relation d'un graphe et d'un texte. En russe *vrjad li* <p> correspond à « il est douteux, peu probable que p ». *vrjad* peut se rendre par « en rang, de front », ce qui nous renvoie à p – p' ; quant à *li*, il marque que l'on a affaire à du bifurcable (ici p / p'). Ainsi on peut rendre *vrjad li* <p> par : « étant donné (1) le repère situationnel marqué par *li*, (2) le chemin ordonné p → p' (*vrjad*...), le tout marque que l'on ne s'arrête pas à p (« c'est le cas ») ni que l'on va jusqu'à p' (« ce n'est pas le cas »), mais qu'on est entre les deux valeurs, du côté de p'. D'où « douteux », « peu probable ». Quant au mot russe pour *doute* (*sommenie*), il a été employé (en vieux-russe) pour traduire le grec *eulabeia* (circonspection, crainte) ou *deos* (crainte). Dans *eulabeia* on trouve *eu* (bien) et *lambanein* (prendre) : prendre (s'y prendre, aborder une situation avec prudence). Il suffit de penser à des archéologues qui font des fouilles, avec des pinceaux souples, avec des gestes mesurés, afin que l'état suspendu ne tourne pas à la catastrophe ; ou encore à des démineurs : ils ont une attitude faite de précision et de crainte, mais ils savent qu'ils sont dans une zone incertaine, de transition, où il faut des gestes délicats, bref, ils savent s'y prendre, ils s'y prennent bien, afin de mener à bien leur travail.

D'un côté les graphes munis d'une dynamique, de l'autre, des sujets qui effectuent une tâche dont l'issue est douteuse. Ma tâche à moi, linguiste, est de conjointre les marqueurs et leur histoire

avec des conduites où l'on est amené à mesurer des risques par rapport à des situations téléonomiques. Des gestes, des actions, des valeurs, des histoires, des représentations, une activité d'ordre corporel et mental, voilà le domaine tel que le dessine mon programme de travail. (Ducard & Normand 2006 : 371-372)

Je ne développerai pas ici cette perspective de recherche, de nature sémio-linguistique, qui a été présentée et discutée ailleurs<sup>27</sup>. Reprenant les trois niveaux de la pratique, selon F. Rastier (2001) : le niveau (re)présentationnel, le niveau sémiotique et le niveau physique (phéno-physique) et les trois supports d'objectivation, pour chaque niveau : les imaginations, les formulations et les mouvements, je dirai seulement, pour conclure sur cette ouverture, qu'il s'agit de penser l'imagination du mouvement dans la formulation. Une « sémantique de l'énonciation » peut *sans doute* y contribuer, quand elle s'applique à comprendre l'activité signifiante de langage, en langue, dans l'exercice de la parole et du discours.

### Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel, 2011, « Le programme de la “translinguistique des textes, des œuvres” et sa réception au seuil des années 1970 », dans E. Brunet et R. Mahrer (éds), *Relire Benveniste. Réception actuelle des « Problèmes de linguistique générale »*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan/Academia, p.123-147.
- BENVENISTE Émile, 1974, « La forme et le sens dans le langage » et « Sémiologie de la langue », dans *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- CULIOLI Antoine, *Séminaire 1977-1978*, Poitiers, document dactylographié.
- CULIOLI Antoine, 1990-1999, *Pour une linguistique de l'énonciation I, II, III*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI Antoine, 2008, « Nouvelles variations sur la linguistique », dans *Vivre le sens*, Paris, Centre Roland Barthes et Le Seuil, p. 113-145.
- Dictionnaire de Théologie catholique*, 1902-1950, Paris, éditions Letouzay et Ané (disp. en ligne).
- Dictionnaire du Moyen-Français (1330-1500)*, <http://www.atilf.fr/dmf>
- Dictionnaires d'autrefois*, [artfl.fr/dictionnaires/onelook.htm](http://artfl.fr/dictionnaires/onelook.htm)

27. On pourra se reporter à Ducard 2009 et 2011.

- DUCARD Dominique, 2004, « Trace et marqueur : une perspective sémiologique », dans *Entre grammaire et sens. Etudes sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, p. 190-201.
- DUCARD Dominique, 2009, « Le graphe du geste mental dans la théorie énonciative d'A. Culioli », *Cahiers Parisiens / Parisian Notebooks*, volume 5, The University of Chicago Center in Paris, p. 555-576.
- DUCARD Dominique, 2011, « La trace parlante. Sémiologie et psychologie historique », *Texto!* (en ligne).
- DUCARD Dominique et NORMAND Claudine (éds), 2006, *Antoine Culioli. Un homme dans le langage*, Paris, Ophrys.
- HYBERTIE Charlotte, 1996, *La Conséquence en français*, Paris, Ophrys.
- KRISTEVA Julia, 1968, « Le texte clos », *Langages*, n° 12, p. 103-125.
- MESCHONNIC Henri, 1973, *Pour la poétique 2*, Paris, Gallimard.
- ONO Aya, 2007, *La Notion d'énonciation chez Emile Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RASTIER François, 2001, « L'action et le sens : pour une sémiotique des cultures », *Texto!* (en ligne).
- REY Alain (éd.), 1992, *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Trésor de la Langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/>
- WITTENGENSTEIN Ludwig, 2004, *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard.